BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2009-<u>675</u> /PRES/PM/MAECR/ MATD/MJ portant ratification du Compromis de saisine de la Cour internationale de justice au sujet du différend frontalier entre le Burkina Faso et la République du Niger, signé à Niamey le 24 février 2009.

Visa CFN 0604

09-10-09

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

- VU le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2008-517/PRES/PM du 03 septembre 2008 portant remaniement du Gouvernement;
- VU le Compromis de saisine la Cour internationale de justice au sujet du différend frontalier entre le Burkina Faso et la république du Niger, signé à Niamey le 24 février 2009;
- VU la loi n° 016-2009/AN du 30 avril 2009 portant autorisation de ratification du Compromis de saisine la Cour internationale de justice au sujet du différend frontalier entre le Burkina Faso et la république du Niger, signé à Niamey le 24 février 2009 Charte de l'eau du bassin du Niger, signée le 30 avril 2008 à Niamey (Niger);
- VU le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement :

DECRETE

ARTICLE 1: Est ratifié le Compromis de saisine la Cour internationale de justice au sujet du différend frontalier entre le Burkina Faso et la république du Niger, signé à Niamey le 24 février 2009.

ARTICLE 2:

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale, le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation et le Ministre de la justice, garde des sceaux, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 13 octobre 2009

Le Premier Ministre

<u>Tertius ZONGO</u>

Le Ministre de l'administration Territoriale et de la décentralisation Ministre d'Etat, Ministre des affaires Etrangères et de la coopération régionale

Blaise COMPAO

Pengdwendé Clément SAWADOGO

Le Ministre de la justice, garde des sceaux

Zakalia KOTE

2